

Résumé du The Cybercrime Judicial Monitor

Date:

Le 27 mai 2021

URL<https://www.eurojust.europa.eu/cybercrime-judicial-monitor-issue-6>

L'Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust) présente la sixième édition du *Registre judiciaire relatif à la cybercriminalité* (CJM). Le CJM est publié une fois par an et distribué aux autorités judiciaires et répressives actives dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité et des infractions liées au cyberspace. Ce registre est établi sur la base des informations fournies par les membres du réseau judiciaire européen en matière de cybercriminalité (RJEC). Toutes les éditions du CJM sont disponibles sur le site web d'Eurojust.

Comme les précédentes, la sixième édition du CJM comporte quatre sections principales. La première section traite des évolutions législatives intervenues en 2020 dans le domaine de la cybercriminalité, des infractions liées au cyberspace et des preuves électroniques.

La section «Analyse judiciaire» présente des analyses juridiques des décisions rendues par les juridictions des États membres et des pays tiers ainsi que par les juridictions européennes. Les tribunaux se sont prononcés sur diverses questions liées au cyberspace, telles que l'abrogation de nouvelles dispositions relatives à la surveillance des messages chiffrés (Autriche); l'accès aux données chiffrées par les autorités répressives et le principe *nemo tenetur* (Belgique); le blanchiment du produit du rançongiciel Locky (France) par l'intermédiaire d'une plateforme d'échange de cryptomonnaies; la recherche et la saisie d'un téléphone portable contenant des communications susceptibles de relever de la protection de la confidentialité des communications (Cour européenne des droits de l'homme). Plusieurs autres arrêts de juridictions nationales sont également brièvement résumés.

La section suivante est consacrée à l'évolution de la situation dans l'Union européenne au cours de l'année écoulée en ce qui concerne la conservation des données. Elle fournit un aperçu de l'évolution récente de la législation et de la jurisprudence nationales.

Compte tenu des arrêts de doctrine de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) d'octobre 2020 et de la multiplication manifeste des appels de nombreux États membres en faveur d'un cadre juridique harmonisé au niveau de l'Union en matière de conservation des données, la rubrique d'actualité de cette édition du CJM dresse une vue d'ensemble des principaux arrêts prononcés par la CJUE jusqu'à ce jour concernant la conservation des données à des fins d'enquêtes et de poursuites pénales. Chacun des six arrêts est présenté, y compris les questions préjudicielles adressées à la CJUE et la décision de la Cour.